



FONDATION
pour la réussite des élèves

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Formulaire de demande de financement - volet collectif

- **Formulaire de demande de financement;** à remplir par la personne responsable du projet et la direction de l'établissement **p.2-6**
- **Informations importantes** **p.7**
- **Critères d'admissibilité des projets** **p.8-9**

À remettre avant le : **20 novembre**



FONDATION
pour la réussite des élèves

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Important

*Les sommes octroyées pour les projets sélectionnés seront versées une fois le projet complété et après réception du rapport de fin de projet au plus tard le **28 mai 2027**.*

L'école doit donc assumer les dépenses nécessaires en amont.

Les directions d'établissement ont déjà été informées de cette modalité.

Demande de financement pour l'année scolaire 20____-20____

Établissement :

Directeur/directrice :

Adresse courriel :

Tél. :

Responsable(s) du projet :

Adresse courriel :

Tél. :

Titre du projet :

Description du projet :

Faites une brève description de votre projet (maximum 20 lignes).



FONDATION
pour la réussite des élèves

Élèves visés :

Indiquez le nombre d'élèves visés par votre projet et comment ils ont été sélectionnés (clientèle).

Retombées attendues :

De quelle manière votre projet permettra-t-il aux élèves visés de vivre une réussite?

Objectifs du projet :

Précisez l'objectif ou les objectifs du projet pour lequel vous faites cette demande.

Moyens / Actions :

Indiquez les moyens, les actions ou les activités prévues pour réaliser votre projet.



Montant total pour le projet : _____

Montant de la subvention demandée : _____

Répartition des dépenses :

Détaillez la répartition prévue de toutes les dépenses :

Soumissions à joindre :

Veillez remettre les soumissions liées aux dépenses prévues, s'il y a lieu.

Autres partenaires (soutien financier, matériel, collecte de fonds, etc.) :

Durée du projet :

- **Date de début (JJ-MM-AAAA) :** _____
- **Date de fin (JJ-MM-AAAA):** _____

Évaluation du projet :

Comment prévoyez-vous évaluer l'impact de votre projet ?



Diffusion / Promotion :

Comment comptez-vous promouvoir ou diffuser votre projet ?

Photos/Vidéos :

La Fondation souhaiterait recevoir des photos ou vidéos au moment du rapport de fin de projet, afin de les diffuser auprès de ses donateurs ou du public.

☐ J'autorise la Fondation à diffuser le projet.

Rapport de fin de projet

Veuillez noter qu'un **rapport de fin de projet** est requis pour **tous les projets financés**.

Ce rapport vise à démontrer que les fonds ont été utilisés selon les objectifs visés du projet.



Le formulaire « Rapport de réalisation de projet » est disponible sur [la page de la Fondation](#).

Engagement de l'établissement

L'établissement scolaire s'engage à utiliser la somme reçue exclusivement pour le projet présenté ci-dessus et à avoir fait approuver le projet par le conseil d'établissement.

Numéro de résolution : _____



FONDATION
pour la réussite des élèves

Signatures :

Directeur/Directrice

Responsable du projet

Date de dépôt de la demande (JJ-MM-AAAA) : _____



FONDATION
pour la réussite des élèves

INFORMATIONS IMPORTANTES

Veuillez prendre connaissance des informations suivantes.

Les dépenses non admissibles

- Le projet sollicite une formation;
- Le projet comble un déficit budgétaire;
- Le projet pourrait être financé par des mesures ministérielles;
- Le projet se substitue au budget de fonctionnement ou d'investissement dévolu à l'établissement scolaire;
- Les interventions ou éléments de contenu du projet se substituent aux programmes scolaires réguliers;
- Les dépenses personnelles et frais de déplacement des employés du CSSL, celles reliées aux salaires des employés, à l'hébergement, au transport du personnel, etc.;
- L'attribution de bourses d'études;
- Le financement de dépenses encourues avant la date d'approbation du projet;
- Les activités à teneur politique;
- Les stages étudiants et de coopération internationale;

Informations

- Si le projet n'est pas retenu, aucune procédure d'appel n'est prévue;
- Les sommes attribuées dépendent des fonds recueillis;
- Si le projet est refusé, votre demande peut être renouvelée lors du prochain appel de projets.



FONDATION
pour la réussite des élèves

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

Cette section du formulaire est réservée à la Fondation

Titre du projet : _____

Numéro de projet : _____

Critères de base obligatoires

- ☐ Le projet respecte la mission, la vision, les valeurs et les objectifs de la Fondation;
- ☐ Bonifie l'offre de service offerte aux apprenants;
- ☐ Le projet est réalisé sur le territoire du Centre de services scolaire des Laurentides;
- ☐ Le projet repose sur des critères de réussite éducative ou de motivation;
- ☐ Est exclusivement conçu pour les apprenants de l'établissement scolaire;

Critères d'analyse et d'évaluation des projets

Le projet se veut structurant :

1. Le projet rejoint plusieurs apprenants au sein de l'établissement scolaire;
2. Le projet contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire;
3. Le projet mobilise les différents acteurs concernés (locaux, régionaux, représentants de la communauté, citoyens, bénévoles, etc.) tout en favorisant la concertation et l'engagement de ceux-ci;
4. Le projet se veut inclusif en faisant place à la diversité culturelle et de genre;
5. Contribue à améliorer de façon durable la qualité de vie des apprenants dans leur environnement scolaire;
6. Il s'inscrit en complémentarité avec le cheminement scolaire ou parascolaire de l'apprenant;
7. Le projet fait preuve de créativité et d'innovation;
8. Le projet répond aux besoins exprimés par le milieu auquel il est destiné et sollicite la population locale dans la prise en charge du projet;
9. Le projet présente clairement les objectifs poursuivis, les résultats attendus, les activités prévues et les mécanismes de reddition de compte;
10. La contribution du milieu scolaire est fortement encouragée (ressources humaines, matérielles, financières ou autre) en concordance avec la réalisation du projet.



Faisabilité du projet

1. L'établissement scolaire fixe des objectifs réalistes, observables et mesurables établis en fonction des besoins réels de son milieu;
2. L'établissement scolaire est capable de démontrer la pertinence de son projet en lien avec la réussite éducative des apprenants;
3. L'établissement scolaire doit contrôler les différentes étapes de réalisation de son projet;
4. Le calendrier de réalisation du projet est réaliste à l'intérieur de l'année scolaire;

Le budget

1. L'établissement scolaire assure une saine gestion financière des fonds alloués au projet, notamment par la création d'un budget détaillé que l'établissement scolaire est en mesure de gérer rigoureusement;
2. Le budget du projet est détaillé et cohérent avec les objectifs et la portée du projet;
3. La contribution demandée à la Fondation est réaliste;
4. Les dépenses sont justifiées;
5. Le projet est soutenu financièrement par d'autres bailleurs de fonds (commandites, dons, levées de fonds, etc.).

La pérennité du projet

1. Le projet, autant que faire se peut, présente un gage de pérennité et les mesures de continuité sont clairement identifiées. Il permet d'effectuer des changements durables auprès des apprenants.
2. Le projet a un effet d'entraînement qui ouvre la porte à d'autres initiatives.

Appréciation du projet

1. Qualité du projet et de sa présentation
2. Apporte une plus-value aux apprenants
3. Les retombées projetées sont significatives pour les apprenants
4. Vise la pérennité du projet